

Itw #18

« *Le pouvoir du discours politique n'est pas illimité* »

Ancien conseiller ministériel, Frédéric Vallois (@fvallois) est actuellement Plume pour la Direction Générale d'une grande entreprise et enseignant en communication politique à Sciences Po Paris.

Vous avez été chargé de rédiger des éléments de langage (EDL) en cabinet ministériel. A quoi servent-ils ? Y a-t-il une méthode pour construire et structurer ces EDL ?



Frédéric Vallois (FV) : Dans leur acception la plus courante, les éléments de langage désignent ces petites phrases ou ces formules choc que les responsables politiques martèlent, avec des fortunes diverses, dans les médias. Dans ce contexte, les EDL servent « *de répartie ou de point d'ancrage dans un débat* » pour reprendre **une expression de Jacques Séguéla**.

Cependant, ils sont loin de se résumer à cette définition. Dans la machine gouvernementale, les éléments de langage prennent la forme d'argumentaires articulés et étayés, qui visent à donner la position du Gouvernement sur une politique donnée. Ils permettent d'informer les Ministres en temps réel de l'actualité gouvernementale et de leur donner des munitions utiles au cas où ils seraient interrogés sur un sujet qui ne relève pas de leur domaine.

C'est en principe le Porte-Parolat du Gouvernement qui centralise les éléments de langage, une fois validés avec l'Élysée, Matignon et les cabinets ministériels concernés. Ils sont consignés dans un document interne actualisé quotidiennement, appelé "Prompteur" sous la majorité précédente et "L'Essentiel" aujourd'hui. Les EDL ne dépassent généralement pas une page et sont classés par thématique (régalien, économie, social...) pour en faciliter la lecture.

Quant aux conseillers qui sont en charge de leur rédaction, il n'y pas de profil type : il faut aimer écrire, avoir un minimum d'intuition politique/médiatique et être passionné par l'actualité !

Les EDL sont souvent accusés d'appauvrir le discours politique et de figer la pensée. Est-ce justifié ?

(FV) : Ces critiques ne sont pas infondées mais elles sont excessives. Certes, les éléments de langage ont été usés jusqu'à la corde par les responsables publics. Leur répétition en boucle à la télévision ou à la radio confine parfois au ridicule. Dénoncés par les médias et rejetés par l'opinion, les EDL constituent la pathologie la plus visible de ce que j'appelle le **syndrome du "triple A"** de la parole politique : aseptisée, appauvrie, assourdissante.

Cela étant, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Les éléments de langage sont devenus un bouc-émissaire facile. D'abord, on oublie souvent de rappeler que leur diffusion à grande

échelle est avant tout le résultat d'une nouvelle contrainte médiatique. La généralisation des EDL coïncide très exactement avec la montée en puissance des chaînes d'info en continu et des réseaux sociaux à la fin des années 2000. La classe politique a dû adapter sa communication à la démultiplication des canaux d'information et à la contraction des temps d'expression.

Ensuite et surtout, les éléments de langage démontrent encore leur utilité. D'une part, en homogénéisant le niveau d'information des Ministres, ils limitent la dispersion de la parole gouvernementale. De l'autre, ils sont salutaires dans des situations de crise, où chaque mot doit être parfaitement calibré. Dans certains cas, la langue de bois est un réflexe sain ! Un curieux fantasme en vogue voudrait faire de l'improvisation l'alpha et l'oméga de la communication politique. Si la parole politique doit évidemment gagner en spontanéité, elle ne doit pas pour autant s'affranchir de tout cadre. Il faut trouver un équilibre entre ces deux impératifs.

Vous avez également été amené à participer à l'élaboration de discours politiques. Comment écrit-on un discours politique ?

(FV) : Le discours politique standard n'existe pas. Conférences de presse, décorations, vœux, meeting de campagne... Chaque discours politique a sa dynamique propre car il est prononcé dans un contexte et devant un public sans cesse renouvelés.

En cabinet ministériel, la fabrique des discours est confiée à une Plume, qui peut être amenée, selon l'actualité, à en produire plusieurs par jour. Avant d'être écrit, le discours se construit mentalement : quels messages mon Ministre voudra-t-il faire passer ? Dans quel état d'esprit sera l'auditoire ? Comment la salle sera-t-elle disposée ? La Plume doit se projeter aussi bien dans le temps que dans l'espace et se glisser aussi bien dans la peau de l'orateur que dans celle du destinataire.

Contrairement à une idée reçue, la rédaction du discours n'est pas un travail solitaire. En amont, la Plume s'appuie sur les conseillers techniques et leurs notes pour bâtir la première mouture de son texte. Une fois écrit, le discours remonte jusqu'au directeur de cabinet/au Ministre et fait l'objet de nombreux allers-retours, si bien que la version finale n'a souvent plus grand-chose à voir avec la première...

La valeur ajoutée de la Plume réside surtout dans sa capacité à remettre le projet politique en perspective et à lui redonner du sens. Dans son remarquable essai *[Sous la plume : petite exploration du pouvoir politique](#)*, Marie de Gandt, l'une des anciennes Plumes de Nicolas Sarkozy, insiste sur cette fonction restructurante du discours : « *le discours est le creuset de la rationalité politique. En l'absence de vision d'ensemble, c'est la Plume qui établit a posteriori la cohérence demeurée absente ou informulée, dans le flot des décisions et actions engagées* ».

Quelle relation la Plume doit-elle entretenir avec son Ministre ?

(FV) : Idéalement, le Ministre et sa Plume entretiennent une relation de proximité et de confiance. Vous écrirez de meilleurs discours si vous connaissez (et appréciez) la personne qui les prononce, si vous connaissez ses qualités, ses points faibles, ses attentes, ses marottes...

L'affinité doit être professionnelle mais aussi relationnelle. Pour que le discours soit « *le visage de l'âme* » comme le disait Sénèque, la Plume doit être "psychologiquement" au plus près de son Ministre.

Dans un monde idéal, un discours est co-rédigé par la Plume et son Ministre, de telle sorte que le

second puisse s'approprier le travail initial du premier en y mettant sa patte personnelle. En pratique, les contraintes d'agenda ne permettent pas toujours cet échange en amont. Parfois, le Ministre découvre son discours quelques secondes avant d'être prononcé. Il lui arrive même parfois de ne pas suivre le texte et d'improviser !

Puisque sa raison d'être est d'écrire pour quelqu'un d'autre, une Plume s'efface nécessairement derrière son Ministre. Elle doit mettre son égo de côté et renoncer aux feux de la rampe. À l'heure où certains communicants s'exposent à la lumière, la Plume reste, sauf exception (Henri Guaino, Aquilino Morelle), un oiseau de l'ombre.

Qu'est-ce qui fait un "bon" discours politique ?

(FV) : Il faut beaucoup d'ingrédients pour faire un bon discours : un projet politique crédible, une personnalité pour le porter et l'incarner, une maîtrise de l'art oratoire... C'est une alchimie complexe à trouver. Le "bon" discours accède au statut de "grand" discours politique lorsqu'il est de surcroît porté par des circonstances historiques exceptionnelles : la Seconde Guerre mondiale (« *Blood, toil, tears and sweat* » de Winston Churchill), la Guerre froide (« *Ich bin in Berliner* » de John Fitzgerald Kennedy), l'Apartheid (« *An ideal for which I am prepared to die* » de Nelson Mandela)...

Comme au théâtre, la qualité du discours dépend autant du texte lui-même que de la performance de l'acteur politique et de la rencontre qui se crée - ou qu'il sait créer - avec son auditoire. Un excellent homme politique peut sublimer un mauvais discours, alors que le meilleur des discours sera nécessairement saboté par un homme politique médiocre.

Un bon discours, c'est un discours qui explique, qui persuade, qui séduit. Dans *Scènes de la vie quotidienne à l'Élysée*, Camille Pascal, l'une des anciennes Plumes de Nicolas Sarkozy, explique que « *le discours, c'est un long air d'opéra, une forme de séduction sensuelle qui emporte l'adhésion et la conviction en s'adressant à l'émotion bien plus qu'à la raison* ». Je dirais plutôt qu'il doit s'adresser à l'émotion autant qu'à la raison. Par exemple, dans son discours du Bourget en 2012, François Hollande est parvenu à trouver ce subtil équilibre entre les deux.

Dernière chose : on croit souvent que les citations, les figures rhétoriques ou les formules grandiloquentes sont des passages obligés de tout discours politique digne de ce nom. Cela n'est vrai qu'à petite dose. Ces béquilles de narration ne sont pas une fin en soi mais une aide à l'appui d'un message, d'une démonstration. Avant d'être éloquent, un discours politique se doit d'être simple et accessible.

Vous écrivez aujourd'hui des discours pour la Direction générale d'une grande entreprise. Y a-t-il des différences entre un discours en politique et dans le secteur privé ?

(FV) : Fondamentalement, non. La rédaction d'un discours pour un Ministre ou un chef d'entreprise obéit aux mêmes règles et aux mêmes techniques. En politique comme dans le privé, l'objectif reste inchangé : expliquer, convaincre, séduire.

En revanche, la matière et l'aire d'influence des discours diffèrent sensiblement. Dans le privé, un discours a essentiellement une portée sectorielle. Là où un dirigeant du CAC 40 parle en priorité à quelques communautés (investisseurs, analystes, actionnaires, salariés, consommateurs), un Ministre s'adresse en principe à tous les citoyens.

Cela explique aussi qu'en règle générale, les chefs d'entreprise soient globalement moins exposés médiatiquement que les décideurs politiques et qu'ils soient moins soumis à l'exercice du discours.

Constatez-vous une évolution des discours politiques ces dernières années avec les nouveaux moyens de communication ?

(FV) : Oui, très clairement. Depuis quelques années, on observe à la fois un raccourcissement et un appauvrissement des discours politiques.

Le format, tout d'abord, s'est compressé parce qu'il doit coller aux temps courts imposés par les nouveaux médias. Le discours politique doit sans cesse être haché, compacté, abrégé pour pouvoir être repris sur une chaîne d'information continue ou exister en 140 caractères sur Twitter. Les abréviations sont privilégiées, les petites phrases survalorisées. Il n'y a ni le temps ni la place pour une parole étoffée et nuancée.

Les discours politiques se sont aussi appauvris sur le fond. L'effondrement des grandes idéologies au tournant des années 1980/1990 a largement entaillé le clivage gauche-droite qui structurait la vie politique française depuis plus d'un siècle, voire depuis la Révolution. En se désidéologisant, les discours politiques sont devenus plus techniques, plus indifférenciés et donc plus pauvres.

Même les Présidents de la République ont été touchés par cette dévitalisation des discours politiques. Les récents travaux de [Damon Mayaffre](#) ou de [Joseph Daniel](#) ont montré que les discours présidentiels avaient perdu en substance sous la contrainte des nouveaux médias : au discours nominal (substantifs, adjectifs, déterminants) s'est substitué un discours verbal (verbes, adverbes, pronoms), dans lequel le "je" prédomine et l'incantation vaut action.

Aujourd'hui, on a l'impression que gouverner, c'est communiquer et que dire, c'est faire. Le discours politique a une dimension performative très importante. N'est-ce pas une vision erronée de la communication politique ?

(FV) : Dire que l'exercice de la politique passe par la maîtrise du discours est une évidence. Les mots, parce qu'ils révèlent une personnalité, marquent des territoires, façonnent des représentations collectives, sont une forme d'acte. Comme le dit Joseph Daniel dans une belle formule, « *en politique plus qu'ailleurs, au commencement est le verbe* ».

Néanmoins, certains responsables et communicants politiques vouent une telle vénération dans les mots qu'ils en ont fait une finalité et non plus un moyen. En répétant *urbi et orbi* que « *gouverner, c'est communiquer* », on réduit l'exercice du pouvoir à sa fonction performative. Tout se passe comme si le verbe se substituait à l'acte et l'en dispensait. Poussée à son paroxysme, cette vision de la communication politique est totalement contre-productive, voire dangereuse.

Le pouvoir du discours, même en politique, n'est pas illimité. Pour reprendre un terme de droit, on pourrait dire qu'il n'est qu'un commencement de preuve. La vraie preuve, c'est l'action et les résultats qu'elle produit. Gardons comme boussole cette phrase de François Mitterrand : « *L'homme politique s'exprime d'abord par ses actes ; c'est d'eux dont il est comptable. Discours et écrits ne sont que des pièces d'appui au service de son œuvre d'action* ».



Le Cercle vise à faire progresser la #ComPublique et la #ComPol dans le monde francophone. C'est un espace de dialogue, de partage d'expériences et de valorisation de tous.

LinkedIn > [Cercle des communicants francophones](#)

Twitter > [@leCCF](#)

Facebook > [Cercledescommunicants](#)